

Commission "Tourisme"

Séjour à :

Annexe 12

VOYAGE COORGANISE PAR



<https://morbihan.ffrandonnee.fr>

FFRandonnée MORBIHAN

Maison des Solidarités - 12, rue des Hortensias

56390 GRAND-CHAMP

Tél : 02 97 40 85 88 - Mail : morbihan@ffrandonnee.fr - N° immatriculation FFR : CD56

Responsable tourisme : Yves LE CAM : yves.lecam@gmail.com -

N° adhérent Responsable Tourisme : 0174470C

Et

Insérez votre logo

ASSOCIATION :

Adresse : Lieu dit :

CP : Ville :

Tél : 02 97 Mail / :@.....

N° immatriculation FFR :

Nom et prénom du responsable tourisme :

N° licence :

Descriptif de la randonnée à :

DECISION DU C.A DU/...../20.....

Animateurs	Nom et Prénom	N° licence	Animateur titulaire du :
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

CARACTERISTIQUES DU SEJOUR			Prestataires intervenant pendant le séjour
Dates - Du :/...../20... AU :/...../20...			
Destination :			
Adresses	Départ	Arrivée	Modes de transport
N° de téléphone			Types d'hébergement
Nombre de places : Minimum : Maximum* :			
*- Ajouter 3 places de plus en cas de désistement			
Prix du séjour par personne€			
Prix des options proposées :			Activités annexes à la randonnée
Chambre individuelle			

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Le séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation et titulaires de la licence FFRP, avec assurance IRA.

Jour 1 :

Jour 2 :

Jour 3 :

Jour 4 :

Jour 5 :

Jour 6 :

Jour 7 :

Jour 8 :

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Jour 9 :

Jour 10 :

Jour 11 :

Jour 12 :

Jour 13 :

Jour 14 :

Jour 15 :

Jour 16 :

Le programme a été établi selon les informations connues lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles, et selon les circonstances du moment (météo, terrain, groupe, etc...), les randonnées pourraient être modifiées ou annulées.

Hébergement et restauration :

Covoiturage :

Coût du séjour :€

Ce prix comprend :

Ce prix ne comprend pas :

- Les assurances facultatives (annulation)
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas prévu comme compris.

Inscriptions :

Pré-inscriptions matérialisées par le dépôt d'un chèque de €. La décision de réaliser ce séjour sera prise en fonction du nombre de préinscrits. En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription, à retourner sous 8 jours à l'organisateur.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription, à retourner sous 8 jours à l'organisateur.

Un bulletin d'inscription en double exemplaire sera proposé aux adhérents, ainsi que le bulletin des assurances facultatives MA

Paiement

Pre-inscription : Etablir un chèque de
Inscription : Etablir un chèque de €, accompagné du chèque des assurances éventuellement souscrites
Solde du séjour : Chèque de €, encaissé le/...../20.....
Tous ces règlements doivent être libellés à l'ordre de :

Conditions d'annulation :

- 1. Du fait personnel de l'Adhérent (assurance non souscrite) :**
Annulation avant le/...../20..... : Restitution des sommes versées avec une retenue de 30 € par participant.
Annulation entre le/...../20..... et le...../...../20..... : 50 % de retenue
Annulation entre le/...../20..... et le/...../20..... : 100% de retenue.
* Il est conseillé à l'adhérent de rechercher un remplaçant
- 2. L'annulation relève de la garantie "Assurance annulation" souscrite auprès de GRAS SAVOYE N°5369**
Consulter le contrat d'assurance.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour.

Consulter la **FFRandonnée 56** : <https://morbihan.ffrandonnee.fr> ou Tel : 02 97 40 85 88

A..... le

Le Président de l'association : L'Organisateur : Le responsable "Tourisme" :